

Plan d'action détaillé de la Commission de la capitale nationale

en réponse aux recommandations du rapport présenté par le Bureau du vérificateur général à l'automne 2017 au sujet de son examen spécial

No. Réf. Rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat définitif attendu	Date d'achèvement définitif prévue	Principaux jalons	Organisation responsable / personne ressource (Nom, Titre, # téléphone)	Indicateur de succès (pour usage au comité seulement)
25	<p>La société d'État devrait établir et approuver un cadre de gestion des risques d'entreprise exhaustif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui définit les seuils de tolérance aux risques; • qui évalue les risques stratégiques et opérationnels dans le cadre d'un processus uniforme et intégré; • qui présente de l'information exhaustive sur les risques pour la prise de décisions. 	<p>Recommandation acceptée. La CCN continuera à élaborer un cadre de gestion des risques d'entreprise intégré et exhaustif qui définira des seuils de tolérance aux risques, évaluera les risques stratégiques et opérationnels et fournira de l'information exhaustive sur les risques pour la prise de décisions.</p> <p>Ce cadre sera prêt d'ici au 31 mars 2018 et reposera sur une évaluation exhaustive des risques stratégiques réalisée en 2016-2017.</p>	<p>Mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques d'entreprise qui fournit des renseignements exhaustifs sur ces risques pour la prise de décisions</p>	Achevé	<ul style="list-style-type: none"> - Un cadre de gestion des risques d'entreprise a été approuvé par la haute direction, au quatrième trimestre de 2017-2018 et présenté au conseil d'administration. - Un inventaire des risques opérationnels et d'entreprise a été créé. Il sera régulièrement mis à jour. Depuis le deuxième trimestre de 2017-2018, les risques sont intégrés dans le processus de rapports institutionnels trimestriels, de concert avec l'amélioration de l'analyse des risques et des tendances. - Afin de mieux éclairer le processus de prise de décisions, une formation sur les risques a été donnée au personnel sur le repérage et l'évaluation des risques, pour leur inclusion dans les présentations au Comité de la haute direction et au conseil d'administration. 	<p>Natalie Page, Directrice générale de la direction des affaires publiques et d'entreprise, 613-239-5678 poste 5188</p>	
39	<p>La CCN devrait élaborer toute une gamme d'options pour répondre à son risque stratégique lié à l'entretien de ses actifs, en fonction d'une analyse complète des ressources nécessaires à la restauration et à l'entretien de ces</p>	<p>Recommandation acceptée. La CCN a collaboré activement avec d'autres entités publiques pour recevoir des fonds publics additionnels qui lui permettraient de restaurer et d'entretenir ses actifs.</p> <p>La CCN n'a pas obtenu d'augmentation de financement depuis l'exercice 2009-2010, à part des fonds versés à des fins précises</p>	<p>Mise en œuvre de plans de gestion des actifs de la CCN afin de restaurer et d'entretenir les actifs de la CCN et de veiller à ce que leur état soit adéquat.</p>	<p>Achevé</p> <p>Achevé</p>	<p><u>Entretien et réfection des actifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La CCN a fait l'examen de ses actifs et de son financement. Elle a notamment élaboré un plan décennal de réfection qui vise à restaurer et à entretenir les actifs et à veiller à ce que leur état soit adéquat. - Grâce à l'obtention des services d'un expert-conseil tiers, la CCN a amélioré son analyse quant aux options et aux 	<p>Michel Houle, Directeur général, de la direction des services généraux, et Chef des services financiers, 613-239-5678 poste 5086</p>	

	<p>derniers.</p> <p>La CCN devrait collaborer avec les entités publiques concernées, dans le cadre de son processus de planification organisationnelle et par d'autres moyens, afin de prendre des mesures pour répondre à ce risque stratégique.</p>	<p>et, en grande partie, de nature temporaire. Afin de réduire l'incidence des pressions financières, la CCN a mis en œuvre des stratégies pour produire des recettes et limiter les coûts, et a cerné des possibilités de partenariat et de collaboration, tout cela en sus des efforts déployés en permanence pour répertorier et comprendre la nature et l'étendue de l'entretien différé. Ces efforts ont mené à la présentation de ce risque dans le Plan d'entreprise de 2017-2018 à 2021-2022 qui a été approuvé par le conseil d'administration en janvier 2017 et soumis à l'approbation du gouvernement. La CCN finalisera son analyse des ressources nécessaires pour restaurer et entretenir ses actifs, élaborera un éventail d'options pour répondre à ces besoins et prendra des mesures pour demander les approbations nécessaires d'ici au 30 juin 2017.</p>		<p>Continu</p> <p>Continu</p>	<p>pratiques exemplaires de restauration et d'entretien des actifs et à leur maintien en bon état.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le <i>Plan d'entreprise de 2018-2019 à 2022-2023</i>, la CCN fait du besoin de s'occuper de l'état de son infrastructure et de ses actifs sa priorité pour la période de planification. Pour la concrétiser : <ul style="list-style-type: none"> o elle mettra la dernière main à des rapports sur l'état des actifs afin de fournir le fondement de plans à long terme de gestion des actifs; o elle établira une structure de gouvernance et une stratégie de portefeuille; o en priorité, elle élaborera des plans de gestion des actifs à long terme; o elle mettra en œuvre une stratégie de portefeuille et des plans de gestion des actifs à long terme pour remettre graduellement les actifs dans un état acceptable. - En outre, la CCN a achevé les rapports sur l'état des édifices des résidences officielles. Elle continuera de faire cheminer les projets nécessaires à l'entretien et à la remise en état des résidences officielles et à leur amélioration en matière de salubrité, de sécurité et de fonctionnalité, et ce, dans le respect de l'enveloppe budgétaire actuelle. Également, elle présentera au gouvernement des options de gestion, de gouvernance et de financement. 	<p>Anne Ménard, Directrice générale par intérim de la direction de l'intendance de la capitale. 613-239-5678 poste 5782</p> <p>Daniel Champagne, Directeur général de la direction de l'aménagement de la capitale, 613-239-5678 poste. 5559</p> <p>Greg Kenney, Directeur général de la direction des résidences officielles, 613-239-5678 poste 5723</p>	
--	---	---	--	-------------------------------	---	--	--

				Continu	<ul style="list-style-type: none"> - En collaborant avec d'autres entités gouvernementales, la CCN s'est vu attribuer des crédits de 55,0 millions de dollars sur deux ans (de 2018-2019 à 2019-2020) pour entreprendre des travaux sur des actifs ayant une incidence élevée et une valeur importante et qui ont grand besoin d'être réparés et remis en bon état. Dans l'avenir, la CCN continuera de collaborer avec d'autres organisations gouvernementales dans le but de cibler des solutions à long terme pour s'assurer que ses actifs demeurent sécuritaires et résilients et que les générations actuelles et futures de résidents et visiteurs de la région de la capitale pourront en profiter. 	Natalie Page, Directrice générale de la direction des affaires publiques et d'entreprise, 613-239-5678 poste. 5188	
				Achevé	<p><u>Production de recettes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La CCN a élaboré de nombreuses stratégies pour accroître ses recettes et ainsi compenser les dépenses de fonctionnement et d'entretien. Parmi les principales stratégies, on trouve la signature de baux fonciers à des fins publiques et privées, des systèmes de gestion automatisée des stationnements, l'octroi de servitudes et la délivrance de permis, et la production de recettes grâce à des partenariats et des commandites visant des propriétés à fort potentiel. <p><u>Amélioration des processus</u></p>	Anne Ménard, Directrice générale de la direction de l'intendance de la capitale, 613-239-5678 poste 5782	
				Continu	<ul style="list-style-type: none"> - La CCN continue de viser l'excellence organisationnelle en examinant ses processus et en voyant à ce qu'ils soient efficaces et cohérents, afin de soutenir la prise de décisions par la direction et la réalisation de son mandat. 	Natalie Page, Directrice générale de la direction des affaires publiques et d'entreprise, 613-239-5678 poste. 5188	